

Charenton

n° 241

Été 2019

Magazine

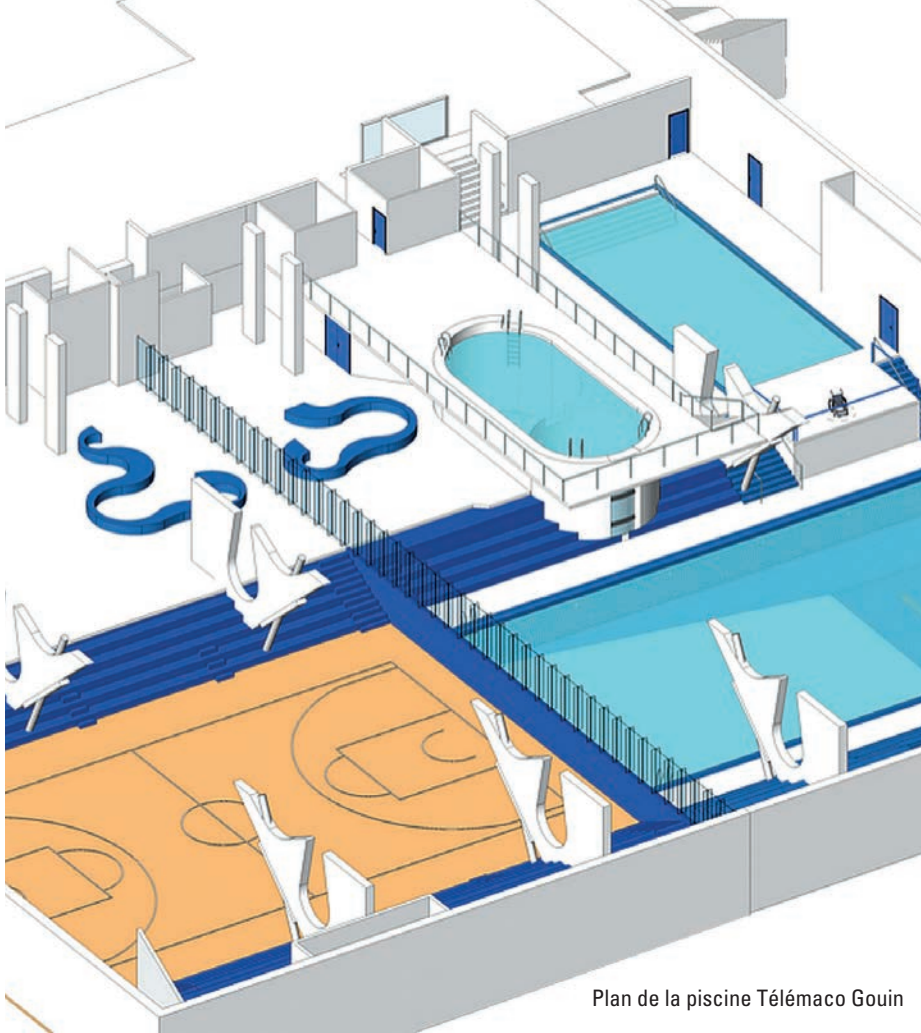
Info & Actu | Sport | Portrait | Culture | Agenda |



DÉCRYPTAGE
**LA RÉNOVATION DE
LA PISCINE** *page 12*

GRAND ANGLE
**LA LUTTE CONTRE
L'INSÉCURITÉ** *page 17*

RENDEZ-VOUS
**11^E ÉDITION DE
TOUS AU CLUB** *page 30*



Plan de la piscine Téliemaco Gouin

CONTACTEZ VOS ÉLUS

Une adresse unique pour joindre vos élus
www.charenton.fr/contact/

Hervé Gicquel

Maire de Charenton,
 Conseiller départemental du Val-de-Marne
 Conseiller métropolitain

Marie-Hélène Magne

1^{er} adjointe au Maire chargée de l'enfance et de l'éducation
 Vice-Présidente du territoire *ParisEstMarne&Bois*

Patrick Ségalat

Maire adjoint chargé des finances et des ressources humaines

Chantal Lehout-Posmantier

Maire adjoint chargé des seniors et de la résidence Jeanne d'Albret

Benoît Gailhac

Maire adjoint chargé de l'aménagement urbain et durable de la Ville - Conseiller territorial *ParisEstMarne&Bois*

Jean-Pierre Cron

Maire adjoint chargé des travaux, de la voirie, des espaces verts, de l'entretien des bâtiments et de la commission de sécurité

Clotilde Certin

Maire adjoint chargé des sports

Pascal Turano

Maire adjoint chargé de la sécurité et de la gestion du domaine public

Delphine Herbert

Maire adjoint chargé de la culture
 Conseiller territorial *ParisEstMarne&Bois*

Jean-Marc Boccara

Maire-adjoint chargé de l'animation événementielle, des actions commémoratives, des anciens combattants et du devoir de mémoire

Pierre Miroudot

Conseiller municipal délégué à l'économie, à l'emploi, aux relations avec les grandes entreprises

Michel Van Den Akker

Conseiller municipal délégué au service social, à la santé, aux personnes handicapées et dépendantes et à la maison médicalisée

Sylvain Drouvillé

Conseiller municipal délégué au logement et à l'habitat social - Conseiller territorial *ParisEstMarne&Bois*

Valérie Lyet

Conseillère municipale déléguée aux affaires civiles, aux élections et au domaine funéraire

André Roure

Conseiller municipal délégué aux relations avec les syndicats intercommunaux et aux partenaires institutionnels de la Ville

Rachel Gruber

Conseillère municipale déléguée à la médiation - prévention

Gabriela Kadouch

Conseillère municipale déléguée à la petite enfance

Fabien Benoît

Conseiller municipal délégué à la jeunesse, à l'enseignement secondaire et au numérique

Joël Mazure

Conseiller municipal chargé des relations avec les commerçants du marché du Centre, des affaires juridiques et de l'administration des biens

Sommaire

4 Retour en images

sur les événements des dernières semaines

8 Ici et là

Des actualités dans tous les quartiers de la ville

10 En bref

12 Décryptage

“La rénovation de la piscine et du palais des sports”

14 En direct

17 GRAND ANGLE

“La lutte contre l'insécurité”

19 Ensemble

22 Citoyens de demain



25 Au quotidien

28 Rencontre

René Sebaoun, coiffeur formateur

29 Portrait

Jean-François Deroubaix,
 Photographe



30 Rendez-vous

32 Agenda

34 Tribunes d'expression libre

31 Bloc-notes



Charenton Magazine 48, rue de Paris - 94220 Charenton • **Directeur de la publication** Hervé Gicquel • **Rédactrice en chef** Céline Lormier (01 46 76 47 93) • **Journaliste** Marion Fuzon • **Ont collaboré à ce numéro** David Custodio, Xavier Delaruelle, Céline Lormier • **Photos** Marion Fuzon, Yvan Lastes, Gérard Ledig, Jean-Pierre Le Nai, Hamid Maskri, Didier Sire • **Conception Graphique** Annabelle Brietzke • **Mise en page** M.Fuzon, JM. Hillereau, C.Lormier • **Impression** Groupe Morault tirage 18 000 exemplaires • **Distribution** A. Aïchi • Magazine imprimé sur papiers issus de forêts gérées durablement.



L'édito

Hervé GICQUEL | Maire de Charenton-le-Pont | Conseiller départemental du Val-de-Marne



Chères Charentonnaises, Chers Charentonnais,

Pour les Charentonnais de tous les âges, le temps est enfin venu de faire une pause en cette période de l'année propice aux retrouvailles familiales et aux loisirs.

Conscients que ces mois d'été peuvent être pour certains synonymes de solitude et de difficultés, la Municipalité et les services municipaux resteront vigilants et apporteront, le cas échéant, aide et soutien aux personnes les plus fragiles notamment dans le cadre de notre plan "Canicule".

Par ailleurs, n'hésitez pas à vous signaler auprès de la ville pour bénéficier du dispositif "Opération Tranquillité Vacances" qui permet à la police municipale en liaison avec le commissariat de surveiller vos résidences et domiciles.

C'est aussi le retour de "Tous au Club", place Aristide Briand, qui propose de nombreuses animations conviviales en cœur de ville. Il s'agit d'un événement apprécié des jeunes et des familles qui

rencontre toujours un grand succès en cette période estivale. D'autre part, la Ville profite de l'été pour anticiper et préparer la rentrée en menant des travaux d'entretien ou des opérations plus importantes qui permettront à chacun de retrouver des lieux de vie et des équipements accueillants et adaptés.

C'est le cas avec le nouvel équipement dédié à la petite enfance "Simone Veil" situé dans le square Jules Noël. Ce multi-accueil doté de 40 berceaux ouvrira officiellement ses portes en septembre. De plus, les nouveaux locaux sportifs du Stade Charentonneau seront aussi mis en service prochainement.

Ce magazine consacre également un dossier présentant l'opération ainsi que le calendrier de réhabilitation de la piscine Télémaco Gouin et du Palais des Sports. Malgré les réparations menées de façon continue dans cet équipement aquatique datant des années 50, les aléas techniques et la fragilisation du réseau hydraulique avaient obligé sa fermeture à l'hiver 2017.

En l'absence de terrain disponible pour construire un nouvel équipement, une réhabilitation a donc été programmée pour donner un nouveau souffle à notre piscine selon nos capacités d'investissement.

Au cours des deux dernières années, les services de la ville ont travaillé, sans relâche, avec un cabinet spécialisé pour opérer un diagnostic complet de l'infrastructure puis concevoir un programme de rénovation conséquent. Au fil des études, l'équipe municipale a ainsi décidé de compléter le projet par des interventions sur le Palais des Sports.

Rénover une piscine est toujours complexe car il s'agit d'un équipement présentant une technicité particulière. Rénover est un exercice délicat. C'est d'autant plus vrai que notre piscine est en sous-sol et qu'elle est imbriquée parmi d'autres équipements comme le marché et d'autres infrastructures sportives. Le respect des diverses normes, des temps administratifs d'instruction des dossiers techniques et de recherches d'entreprises entraînent des délais incompressibles.

Nous atteignons, finalement, un investissement de 11,5 millions d'euros. Les travaux s'échelonnent de septembre 2019 au printemps 2021. Je remercie à nouveau nos concitoyens et les clubs sportifs pour leur compréhension.

Bonne lecture.

◀ **RETOUR EN IMAGES** ▶



VIE ASSOCIATIVE | Le 28 mai dernier s'est tenue la 3^e soirée en l'honneur des présidentes et présidents d'associations charentonnaises. À cette occasion, Françoise Kaziz, Présidente de l'Association des Familles de Charenton, et Guy Rey, Président de la bibliothèque sonore, ont reçu la médaille d'or de la ville. Ces récompenses rendent hommage à leur parcours mais aussi à l'ensemble des bénévoles qui s'investissent sans compter dans la vie locale et en faveur de nos concitoyens.

De gauche à droite : Véronique Gonnet, Michel Van den Akker, Conseillers municipaux, Guy Rey, Françoise Kaziz, Présidents d'associations, et Hervé Gicquel, le Maire



BROCANTE DU LIONS CLUB | Le Lions Club a organisé, les 15 et 16 juin, sa traditionnelle brocante sur la place Aristide Briand. Cette 25^e édition a réuni, comme toujours, de nombreux amateurs de bonnes affaires dans une ambiance familiale et décontractée. Le Club a profité de cet événement pour proposer un stand de sensibilisation au diabète.

RÉSIDENCE JEANNE D'ALBRET | De la gaité à la résidence Jeanne d'Albret, avec l'arrivée de l'été ! Le 15 juin, un chanteur a distillé bonne humeur et convivialité en encourageant les résidents et leurs familles à danser toute l'après-midi pour un beau moment de partage.





Inauguration du multi-accueil Simone Veil, square Jules Noël - juin 2019

MULTI-ACCUEIL SIMONE VEIL | Le 11 juin, une nouvelle structure petite enfance a été inaugurée à Charenton par le Maire, Hervé Gicquel, et Gabriela Kadouch Drevenak, Conseillère municipale déléguée à la petite enfance, en présence de Yannick Le Gloan, 1^{ère} Vice-Présidente du Conseil d'Administration de la CAF, du Sénateur Christian Cambon, des élus du conseil municipal et de nombreuses familles avec leurs enfants. Avec une surface intérieure de 220 m² et doté d'un espace de jeux extérieurs de 153 m², le multi-accueil Simone Veil permettra d'accueillir plus d'enfants, puisqu'il compte désormais 40 places. Ouverture des portes le 2 septembre prochain.



 Retrouvez toutes les photos sur www.charenton.fr



SPECTACLE DANSE | Les danseurs du collège la Cerisaie et du lycée Robert Schuman se sont produits sur la scène du T2R. Ce spectacle, plein de fougue et d'énergie, a ravi le public avec des tableaux variés. Les associations sportives des deux établissements, très complices, ont proposé des chorégraphies ambitieuses et des interprétations de grande qualité. La soirée a réservé des surprises, avec notamment la présence de la compagnie "Sans dessus Dessous" et du chanteur Anto, ex-candidat de The Voice 2019, venu interpréter un titre parmi des danseuses.

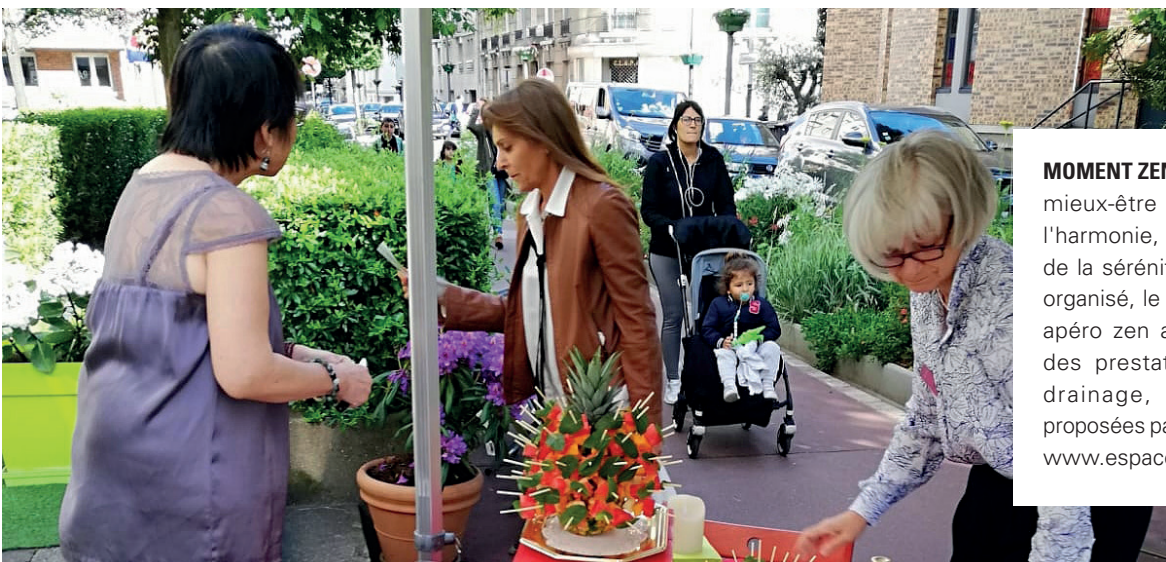
< **RETOUR EN IMAGES** >



PARCOURS CULTUREL | Tout au long de l'année scolaire, une classe de CM1 de l'école Briand A a eu l'occasion de parcourir et découvrir les institutions culturelles de la ville (Médiathèque des Quais, Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine, théâtre, archives, espace Art et Liberté). Ces différentes visites leur ont permis de réaliser un carnet de voyage urbain. Leurs travaux ont été exposés tout le mois de juin dans la section jeunesse de la médiathèque des Quais.



AMICALE BOULISTE | Les adhérents de l'amicale bouliste Charenton Saint-Maurice ont l'habitude de se retrouver au sein du bois de Vincennes pour leurs activités de pétanque, de boules parisiennes et de cartes. Après des travaux de rénovation, ils viennent de retrouver le pavillon Moullière, fraîchement rénové. Rappelons que cette amicale, créée en 1879, est la plus ancienne association sportive de la ville.



MOMENT ZEN | Spécialiste du mieux-être et du travail de l'harmonie, de la détente et de la sérénité, l'Espace 24 a organisé, le 6 juin dernier, un apéro zen avec découverte des prestations (massage, drainage, méditation...) proposées par l'établissement. www.espace24.fr

< RETOUR EN IMAGES >



APPEL DU 18 JUIN | Devant la stèle du Général de Gaulle, Hervé Gicquel, le Maire, a présidé la cérémonie du 18 juin commémorant l'appel lancé depuis les studios londoniens de la BBC en 1940.



DICTÉE DES FAMILLES | Près de 90 Charentonnais ont planché sur la 8^e dictée des familles organisée par l'Association des Familles de Charenton. Cette année, le thème était "l'amitié" avec un texte de François Mauriac.



ATELIER PIERRE SOULAGES | Le 22 juin, l'atelier d'arts plastiques Pierre Soulages a proposé aux Charentonnais une journée portes ouvertes, invitant le public à parcourir les lieux et découvrir les travaux des élèves. A cette occasion, des démonstrations de gravure et de modelage ont été proposées aux visiteurs. Dix élèves lauréats du concours de la BD d'Angoulême ont aussi reçu une récompense (Fauve de bronze) des mains du Maire.

Dans ma ville ...

Des rencontres et des animations
dans les différents quartiers de Charenton

Rue Robert Grenet

Dans le cadre du parcours citoyen proposé aux élèves de CM2, le Député et sa suppléante sont venus à la rencontre de deux classes de l'école Robert Desnos. Les enfants ont pu poser des questions sur le travail à l'Assemblée nationale, sur le quotidien d'un Député et sur les différentes missions qu'il occupe.



Avenue du Général de Gaulle

La 3^e station Vélib' vient d'ouvrir dans le quartier de Bercy, au croisement de la rue Étienne Méhul. En fonction de vos envies ou du type de déplacement que vous envisagez, 2 modèles seront mis à votre disposition : un vélo vert pour la version mécanique classique et un vélo bleu à assistance électrique, pour parcourir de plus grandes distances, à moindre effort.



Allée Ronsard

En lien avec leur programme de géographie, les élèves d'une classe de CM2 de Notre-Dame-des-Missions Saint-Pierre ont parcouru à pied les quartiers de Charenton, pour une lecture de la ville sous l'angle de la nature. Ils ont suivi avec attention les explications d'une paysagiste.



Quai de Bercy

Le 23 mai, les enfants d'une classe de CM1 de l'école Aristide Briand A ont interprété devant leurs familles et amis un spectacle de fin d'année à l'espace Jeunesse. Ils avaient travaillé "Le fantôme de Canterville", une nouvelle d'Oscar Wilde, et étaient fiers de se produire devant un public. Bravo à eux !



QUAI DE BERCY

LA SEINE

BOIS DE VINCENNES

Rue de la Cerisaie

Permettre aux futurs élèves de 6^e de visiter les lieux mais aussi aux parents de découvrir les différentes activités qui s'y déroulent, de montrer des expositions préparées par les jeunes, voici l'objectif du collège la Cerisaie, qui a récemment ouvert ses portes aux visiteurs.



Rue Gabriel Péri

La résidence Gabrielle d'Estrées a organisé dernièrement une belle après-midi festive à l'occasion des 5 ans de l'établissement. Ce moment convivial a été ponctué par des danses, des chansons et beaucoup de bonne humeur.



CHARENTON-ÉCOLES

RUE DE PARIS



HÔTEL

(vo)

Rue de Paris

Le Club Gravelle Entreprendre est un réseau de dirigeants et responsables d'entreprises majoritairement implantées à Charenton-le-Pont, Saint-Maurice et Maisons-Alfort mais également dans les communes limitrophes. A ce titre, il organise régulièrement des matinales ayant pour but d'échanger et de partager sur les pratiques professionnelles. Le 13 juin, la nouvelle association des commerçants charentonnais a participé à une de ces rencontres.



Quai des Carrières

La médiathèque des Quais a proposé, fin mai, un bestiaire botanique pour les enfants de 7 à 10 ans. C'est l'artiste charentonnaise Izumi, fine créatrice d'illustrations inspirées de planches botaniques anciennes, qui a guidé les "artistes en herbe" dans la réalisation d'une œuvre sur carte à gratter.



LA SEINE

Hors les murs

C'est à Eaubonne (95) qu'ont eu lieu les Championnats de France de Cheerleading en juin dernier. La fameuse équipe charentonnaise des Cheer Excess (minis et juniors) s'est illustrée en remportant la 2^e place sur le podium, derrière la formation de Souffelweyersheim (Alsace). Félicitations à toutes ces filles si motivées et si engagées dans la pratique de ce sport exigeant.





VU DANS LA PRESSE

Charenton et le territoire mis à l'honneur



1^{er} prix international de la transformation de bureaux en logements pour l'opération 72-76 quai des carrières à Charenton

En 2016, Charenton avait fait preuve d'innovation pour lutter contre la crise du logement en partenariat avec le bailleur social Immobilière 3F et le cabinet d'architectes Moatti-Rivière grâce à un projet de reconversion de bureaux situés au 72/76 quai des Carrières en 90 logements sociaux.

Le 16 mai dernier, ce projet a reçu le 1^{er} prix du concours international de la transformation de bureaux en logements.



PARIS-EST-MARNE ET BOIS
PAR MARION KREMP

ELLE PRÉFÈRE se cacher derrière les plumes de son éventail. Mais c'est bien elle la star du jour. Restauratrice de globes et d'éventails anciens, Yoïane Voltz, 32 ans, a reçu le prix d'artisanat d'art de Paris-Est-Marne et Bois*. Un premier prix pour celle qui a installé son atelier à Vincennes il y a quatre ans, et qui éternise cette nouvelle reconnaissance créée en collaboration avec la chambre des métiers et de l'artisanat du Val-de-

Marne. Et cela n'est pas anodin pour le territoire. Son président, et maire de Nogent, Jacques J.P. Martin (L.R.), avait rassemblé plusieurs artisans d'art du territoire pour recevoir ensemble le label villes et métiers d'art Paris-Est-Marne et Bois est le premier territoire français à être reconnu comme tel.

« UN GISEMENT D'ACTIVITÉS NON DÉLOCALISABLES »

Le président de l'association des villes et métiers d'art et député (L.R.E.M.) de l'Hérault, Philippe Huppé, a ainsi décerné le label au territoire. « Les métiers d'art amènent le territoire vers l'excellence », a-t-il assuré.

« Nos treize communes disposent d'un atout considérable. Une dynamique pour les entrepreneurs qui ont envie de créer. Le fait de qualifier le territoire profitera à tous. Les métiers d'art sont un gisement d'activités non délocalisables et une valeur sûre », s'est réjoui Jacques J.P. Martin, qui compte s'appuyer sur la filière pour donner une « image plus attractive de l'Est parisien. »

@marionkrempp

*By, Champigny, Charenton, Fontenay, Joinville-le-Pont, Le Perreux, Maisons-Alfort, Nogent, Saint-Mandé, Saint-Maur, Saint-Maurice, Villiers, Vincennes.

Paris Est Marne&Bois reçoit le label "Ville et Métiers d'Art"

Le 21 mai 2019, Jacques JP Martin, Président du territoire Paris Est Marne&Bois, s'est vu remettre le label "Ville et Métier d'Art" par Philippe Huppé, Président de l'association Ville et Métiers d'Art, député de l'Hérault et rédacteur du rapport gouvernemental "France, Métiers d'Excellence" sur l'avenir des Métiers d'Art en France.

Ce label, remis pour la 1^{ère} fois depuis 1992 à un territoire, met en lumière le potentiel des métiers d'art des 13 villes composant Paris Est Marne&Bois et l'investissement de la collectivité pour ce secteur.

ASSOCIATION DES MAIRES DU 94

Rencontre avec la Présidente de la Région Ile-de-france



Trois judokas charentonnais Amina, Ulysse et Kunyan s'étaient qualifiés pour la coupe d'Ile-de-France qui se tenait le 26 mai à Villebon-sur-Yvette. Après 6 combats, 5 victoires dont 4 par ippon, Kunyan est devenu Vice-Champion d'Ile-de-France dans la catégorie benjamin - de 27kg.



Mercredi 12 juin, les Maires du Val-de-Marne membres de l'Association des Maires du 94 présidée par Hervé Gicquel, le Maire de Charenton, se sont retrouvés à l'Hôtel de Ville pour rencontrer la présidente de la Région Ile-de-France, Valérie Pécresse.

Ce fut l'occasion pour chacun d'eux d'échanger avec elle sur les divers dispositifs que la collectivité régionale peut mettre en œuvre en faveur des villes du département.

ZONE À FAIBLE ÉMISSION (ZFE)

Démêlons le vrai du faux

Depuis le 1^{er} juillet, à l'initiative de la Métropole du Grand Paris, la Zone à Faible Émission interdisant progressivement les véhicules les plus polluants sur les territoires de communes situées dans le périmètre de l'A86 est entrée en vigueur. Tour d'horizon des questions les plus souvent suscitées par ce dispositif afin de démêler le vrai du faux.

La Métropole du Grand Paris (MGP) interdit les véhicules diesel.

X FAUX À compter du 1^{er} juillet 2019, la circulation sera restreinte pour les véhicules les plus polluants en matière de dioxyde d'azote (NO₂) et de particules (PM₁₀ et PM_{2,5}), à savoir les Crit'Air 5 et non classés, quelle que soit la nature de leur motorisation. Cela correspond aux véhicules diesel d'avant 2001 et aux véhicules essence d'avant 1997.

Cette interdiction sera étendue à d'autres véhicules à l'avenir.

✓ VRAI L'interdiction de circulation sera progressive. Depuis quelques jours, seuls les véhicules non classés et les Crit'Air 5 sont concernés. En janvier 2021, ce seront les Crit'Air 4, suivis, en juillet 2022, des Crit'Air 3 et des Crit'Air 2 en janvier 2024. L'objectif est ainsi d'arriver à 100% de véhicules propres en 2030.

L'interdiction de rouler sera 7 jours/7, 24 heures/24 pour tous les véhicules concernés.

X FAUX L'interdiction de circuler s'étalera du lundi au vendredi de 8h à 20h à l'exception des poids lourds pour qui

l'interdiction sera étendue au week-end toujours de 8h à 20h.

Toutes les villes situées dans le périmètre de l'A86 sont concernées par la ZFE.

✓ X VRAI & FAUX Dans son principe, la ZFE concerne les 79 villes (dont Paris) contenues dans la ceinture de l'A86. Cependant, la Métropole du Grand Paris n'a pas souhaité prendre cette décision unilatéralement. Elle a initié, d'une part, une consultation citoyenne sur le sujet et, d'autre part, invité chaque ville à décider au sein de son Conseil municipal de sa participation au dispositif. Certaines communes se disent aujourd'hui opposées, d'autres hésitent encore et 34 villes se sont positionnées favorablement. C'est le cas de Charenton qui a malgré tout émis des réserves notamment en termes financiers, calendaires et structurels (nécessité de développer les transports en commun).

Je peux être verbalisé depuis le 1^{er} juillet si je circule avec un véhicule Crit'Air 5.

X FAUX La Métropole est favorable à une écologie acceptée et non imposée. Il n'y aura donc pas de système de verbalisation en juillet 2019. La MGP a souhaité créer

juridiquement la ZFE dès ce 1^{er} juillet et commencera par des contrôles aléatoires et pédagogiques qui seront mis en place pour expliquer ce qu'est la ZFE et comment être financièrement accompagné pour changer de véhicule. Les verbalisations n'interviendront que fin 2021 au moment où les restrictions de Crit'Air seront harmonisées entre la Métropole et la ville de Paris.

Il est possible de bénéficier d'une aide financière pour remplacer son véhicule polluant.

✓ VRAI Les aides sont cumulables et chacun peut en bénéficier dans le cadre d'un guichet unique (www.primealaconversion.fr). Il s'agit d'une plateforme numérique, à destination du grand public.

Elle propose les aides mises en place notamment en faveur des plus modestes par l'État et les différentes collectivités, y compris la Métropole, pour l'achat des véhicules propres, neufs ou d'occasion.

La MGP travaille par ailleurs avec le Gouvernement pour réduire le reste à charge des ménages notamment les plus défavorisés (prêt à taux zéro, microcrédit).

www.zonefaiblesemissionsmetropolitaine.fr

ÉPISODE DE POLLUTION Les bons gestes

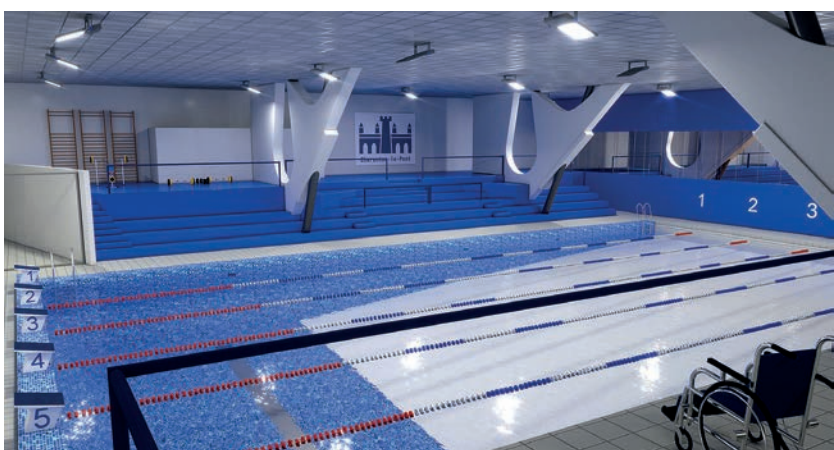
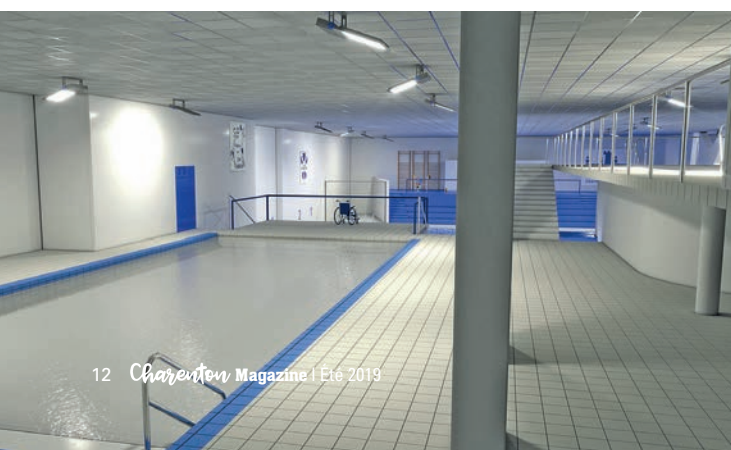
On parle de pic (ou d'épisode) de pollution de l'air lorsqu'est dépassé, ou risque d'être dépassé, le seuil d'information et de recommandation ou le seuil d'alerte définis par la réglementation nationale pour les quatre polluants atmosphériques suivants : particules de taille inférieure à 10 micromètres (PM₁₀), ozone (O₃), dioxyde d'azote (NO₂) et dioxyde de soufre (SO₂).

En cas de dépassement du seuil d'information et de recommandation, il est donc conseillé aux personnes dites sensibles et vulnérables (femmes enceintes, nourrissons et jeunes enfants, seniors, personnes souffrant de pathologies cardiovasculaires ou d'insuffisances cardiaques/respiratoires ou encore asthmatiques) de :

- Limiter les activités physiques et sportives intenses (dont les compétitions), autant en plein air qu'à l'intérieur ;
- Privilégier des sorties plus brèves et celles qui demandent le moins d'effort ;
- Limiter les déplacements sur les grands axes routiers et à leurs abords, aux périodes de pointe (aux horaires éventuellement précisés au niveau local) ;
- En cas de symptômes ou d'inquiétude, prendre conseil auprès d'un pharmacien, consulter un médecin ou contacter la permanence sanitaire locale lorsqu'elle est mise en place.

Pour le reste de la population, il est préférable de réduire les activités physiques et sportives intenses.

 <https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement>



LE POINT SUR...

La rénovation de la piscine et du Palais des sports

Après plusieurs mois de fermeture contrainte et d'études préparatoires inhérentes à un projet d'une telle ampleur, les opérations de préparation de chantier puis de rénovation vont prochainement débuter au complexe sportif Télémaco Gouin comprenant la piscine et le Palais des sports. Ce programme dont le coût est estimé à près de 11,5 millions d'euros, durera 18 mois et devrait permettre aux usagers de retrouver leurs habitudes sportives dès le printemps 2021.

Malgré les opérations d'entretien et les réparations menées chaque année dans cet équipement sportif, les aléas techniques, liés à 50 ans d'exploitation et à un réseau hydraulique dont la vétusté s'était accrue, ont amené la Municipalité à procéder, en 2017, à la fermeture du complexe aquatique Télémaco Gouin, en juin 2018 à celle de la fosse de plongée et en juin 2019 à celle de la salle omnisports.

Ayant immédiatement engagé un diagnostic afin de déterminer le volume et la nature des travaux à conduire pour permettre sa remise en service, les conclusions du bureau d'étude ont conduit à devoir lancer un programme conséquent de rénovation.

La situation de l'équipement, la complexité de ses installations techniques et son fonctionnement mais aussi les différentes phases réglementaires incontournables pour une opération aussi importante expliquent les longs mois d'étapes préparatoires pour définir les axes et principes de cette restructuration profonde.

C'est aujourd'hui chose faite et un calendrier a été arrêté permettant d'envisager une réouverture du complexe sportif au public à l'horizon du printemps 2021.

 Pour en savoir plus
www.charenton.fr

Les objectifs du programme de travaux

- Pérenniser la structure du bâtiment et réhabiliter techniquement l'équipement afin de réduire les consommations d'eau et d'énergie tout en améliorant le confort des usagers et du personnel (qualité d'air, acoustique, éclairage),
- Adapter les surfaces d'eau du bassin d'apprentissage pour une amélioration de l'usage (extension de 15m²), rénovation du bassin sportif et réorganisation des espaces dédiés aux activités de plongée,
- Rendre l'équipement conforme aux normes d'accès pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR),
- Améliorer le confort d'usage notamment l'espace "vestiaires" et rénovation des plages,
- Rénover la salle omnisports du Palais des sports (revêtements muraux, sols, vestiaires, etc...).

CALENDRIER PRÉVISIONNEL (HORS ALÉAS)

Phase 1

de septembre à décembre 2019
Travaux préparatoires et curage

Phase 2

de janvier 2020 au printemps 2021
Travaux tous corps d'état

**BUDGET
PRÉVISIONNEL**

**11,5 millions
d'euros TTC**

TRAVAUX PAR ENÉDIS

Quelques gênes à prévoir

A compter du 8 juillet et jusqu'à la fin août, Enedis procède au renouvellement du réseau électrique haute tension. Pendant l'ensemble des travaux le stationnement sera interdit le long du chantier en fonction des nécessités techniques. En termes de circulation, les incidences seront les suivantes en fonction de la localisation des travaux :

Rue Saint Pierre

- Entre la rue Victor Hugo et la rue de la Cerisaie : la circulation sera maintenue sur une voie. Cependant ponctuellement la circulation sera neutralisée et lorsque les travaux se situent au niveau des ilots et des rétrécissements de chaussée ne permettant plus de laisser une voie de circulation. Une déviation sera alors mise en place par la rue Victor Hugo, la rue de Conflans et la rue des Bordeaux.
- Entre la rue de la Cerisaie et la rue des Bordeaux : la circulation sera neutralisée le long du chantier en fonction des nécessités techniques du chantier. Une déviation sera alors mise en place dès l'intersection de la rue Saint Pierre avec la voie Villa Saint Pierre, par la Villa Saint-Pierre, la rue Paul Eluard, la rue Victor Hugo, la rue de Conflans et la rue des Bordeaux.

Rue des Bordeaux (entre la rue Saint Pierre et la rue Jean Pigeon) : la circulation sera maintenue.

Rue Jean Pigeon (entre la rue des Bordeaux et la rue Jean Moulin) : la circulation sera maintenue. Cependant ponctuellement la circulation sera neutralisée et lorsque les travaux se situent au niveau des ilots et des rétrécissements de chaussée ne permettant plus de laisser une voie de circulation. Une déviation sera mise en place par la rue des Bordeaux, le quai des Carrières, l'avenue de la Liberté pour rejoindre la rue de l'Archevêché.

CENTRE ADMINISTRATIF VALMY

Ravalement bientôt terminé

Les travaux de ravalement programmés sur la façade du 11, rue de Valmy, propriété de la commune, ont débuté.

L'objectif est de supprimer les carreaux de faïence qui n'avaient pas supporté les aléas du temps, de traiter les bétons et de recouvrir la structure d'un enduit gratté blanc qui lui permettra de se fondre plus naturellement dans son environnement immédiat. La fin du chantier est prévue fin juillet.



EXPOSITION ITINÉRANTE

Une nouvelle vision des routes



L'exposition itinérante sur les routes du futur Grand Paris s'est installée au sein du centre Commercial Bercy 2 depuis le 22 juin et s'achèvera le 6 juillet. Cette exposition présente les résultats de la consultation internationale lancée par le Forum Métropolitain sur le devenir des grands axes routiers urbains tels que l'autoroute A4, le boulevard périphérique et les voies rapides et structurantes du Grand Paris à l'horizon 2030 et 2050. Quatre équipes pluridisciplinaires composées d'architectes, d'urbanistes, d'ingénieurs, de paysagistes, d'experts en mobilité, en environnement et en analyse de trafic livrent ici leur vision novatrice pour un nouvel usage de la route en vue d'en faire un support de transports interconnectés avec tous les atouts que cela pourrait apporter aux habitants et aux usagers.

Pour mieux se projeter dans l'avenir, l'exposition nous plonge tout d'abord dans le passé et nous retrace la naissance du réseau autoroutier francilien et la transformation progressive de ses usages et de son paysage à l'aide de films et d'une série de cartographies. L'évolution de ce réseau jusqu'à sa saturation et les nuisances engendrées pour les riverains démontrent la nécessité d'agir. Après Charenton, cette exposition restera visible au Pavillon de l'Arsenal et voyagera dans dix autres lieux franciliens jusqu'au 13 octobre.

www.routesdefutur-grandparis.fr



PROJET CHARENTON-BERCY

A la découverte du Circuit permanent

N'hésitez pas à venir découvrir autrement le projet de Charenton-Bercy sur le circuit permanent mis en place entre le 22 juin et le 22 septembre !

Résolument moderne, ce parcours interactif s'effectue avec l'aide d'un smartphone en 7 étapes. Tout au long du parcours, des balises inscrites au sol vous confirmeront que vous vous trouvez dans la bonne direction. Vous serez invité à répondre à cinq énigmes et, en cas de succès, vous pourrez participer à un grand tirage au sort. Idéal pour intéresser les enfants qui vont vite se prendre au jeu de cette quête !

Alors n'hésitez pas à venir tenter votre chance au Point 1 au niveau du bâtiment Natixis sur le pont angle avenue de la Liberté-rue Pasteur !



Réunion du Comité de pilotage

Le 3 juin s'est tenu à l'Hôtel de Ville un comité de pilotage restreint portant sur l'avancement de l'opération de renouvellement urbain du quartier de Bercy. A cette occasion, le Maire, Hervé Gicquel, a notamment pu compter sur la présence du Préfet du Val-de-Marne, Laurent Prévost, très attentif à ce projet. Les échanges ont été nombreux et enrichissants entre les représentants de la Ville, de l'Etat, de Grand Paris Aménagement, de l'Etablissement Public Territorial ParisEstMarne&Bois et d'Urbanera Bouygues Immobilier.



3^e séance du Comité Citoyen

La concertation entamée il y a plusieurs mois avec les Charentonnais se poursuit sur le réaménagement du quartier de Bercy et c'est déjà la troisième réunion du Comité citoyen qui s'est tenue le 12 juin en Mairie avec la participation des 40 habitants qui en sont membres. L'intérêt du public ne faiblit pas sur ce sujet et une fois de plus les questions ont été nombreuses sur les modalités de cette opération pour les représentants de la ville et les partenaires.

RAPPEL

Un site Internet dédié pour vous informer

Pour vous informer au fil des avancées et rencontres du projet, rendez-vous sur www.charenton-bercy.fr

QUALITÉ DU CADRE DE VIE

Les bailleurs sociaux, des partenaires essentiels

La ville met tout en oeuvre pour maintenir la qualité du cadre de vie qui la caractérise notamment par l'entretien de son patrimoine public. Malgré tous les efforts techniques et financiers qu'elle peut déployer, la Ville ne saurait porter à elle seule cette démarche. C'est pourquoi la contribution de chaque propriétaire est également essentielle.

Les bailleurs sociaux présents sur le territoire charentonnais sont eux aussi des partenaires incontournables avec qui la Municipalité n'a de cesse de multiplier les échanges et les soutiens entre autres financiers à travers des garanties d'emprunt, par exemple.

De leur côté, les bailleurs sociaux multiplient les opérations de réhabilitation de leur parc immobilier, une volonté forte qui contribue à la fois au bien-être des locataires concernés, à l'embellissement de la ville et à la protection de l'environnement car tous ces projets visent à améliorer les performances énergétiques des bâtiments.

Ainsi, grâce au partenariat Ville-bailleurs sociaux, sont actuellement en cours de réhabilitation, la résidence Victor Hugo/Schuman (Immobilière 3F), le 105/105 Bis rue de Paris (RATP Habitat), les 3 et 9, rue Victor Hugo (Emmaüs habitat) soit 432 logements au total.

On le voit, ces derniers mois, les opérations et projets de ce type ne manquent pas avec un point commun non négligeable : l'importance donnée à l'information diffusée en amont aux habitants. C'est ainsi que chaque futur chantier est précédé d'une réunion avec les locataires, en présence du Maire et des membres de l'équipe municipale, afin que chacun soit parfaitement informé des budgets engagés par le bailleur, des gênes qui seront potentiellement occasionnées et surtout des bénéfices que chacun pourra tirer à l'issue de la réhabilitation.

Les 18 et 24 juin derniers, les habitants des 179 logements des résidences Petit Château et Pasteur (Emmaüs habitat) ont respectivement été conviés à des réunions au cours desquelles les programmes prochainement développés pour réhabiliter leurs immeubles en matière de façades, d'isolation, de parties communes et parties privatives leurs ont été dévoilés.



Opération de réhabilitation actuellement menée par Emmaüs Habitat aux 3 et 9, rue Victor Hugo.

Le Maire, Hervé Gicquel, Sylvain Drouvillé, Conseiller municipal délégué au logement et à l'habitat social ainsi que Pascal Turano, Maire-adjoint chargé de la sécurité, de la gestion du domaine public se sont rendus le 13 juin sur le chantier et à la rencontre des locataires.



AMÉLIORATION DE L'HABITAT PRIVÉ

Une étude en vue d'une nouvelle OPAH



Le territoire *ParisEstMarne&Bois* a commandé une étude sur le parc privé afin de déterminer le périmètre le plus pertinent dans l'éventualité du lancement d'une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat ciblée sur le volet thermique et énergétique.

Pour ce faire, il a fait appel à la Fédération SOLIHA, acteur associatif en matière d'amélioration de l'habitat, dont les collaborateurs vont être accrédités, ces prochaines semaines, pour visiter les constructions situées dans le nord de Charenton et entre le 2 et le 44 de la rue de Paris.

Leur intervention concernera les bâtiments de manière globale, les parties communes et les appartements. Ils sont donc susceptibles de solliciter, via les syndicats de co-propriété, des rendez-vous individualisés avec les propriétaires et les locataires.

Conforter la tranquillité de la Ville, une stratégie reposant sur des partenariats efficaces

Depuis 1985, date de création de la police municipale, Charenton n'a de cesse de mettre en oeuvre des moyens humains, matériels et financiers pour assurer la tranquillité et la sécurité de ses habitants. Aujourd'hui, elle complète sensiblement ses actions en tissant des partenariats avec les villes voisines et les diverses institutions compétentes.



Visite en janvier 2018 du Centre de Supervision Urbaine par le Maire, Hervé Gicquel des représentants du bailleur social Valophis et de la Préfecture de police

Charenton est reconnue pour sa qualité de vie et ses statistiques départementales rassurantes en matière de délits et d'incivilités. Cette situation enviable ne doit pas faire oublier que la ville, comme toutes les communes limitrophes à la Capitale, n'est pas exempte de difficultés et qu'elle peut souffrir, elle aussi, d'actes de délinquance de tout type.

Ayant pris très tôt la mesure de la fragilité de cette tranquillité urbaine, la Ville a fait le choix d'investir fortement dans la sécurité de ses habitants que ce soit en termes financiers, humains, matériels mais aussi en devenant le fer de lance de dispositifs partagés. L'évolution de la société, les attentes légitimes des habitants allant croissant en la matière, Charenton est dotée d'une stratégie globale de sécurité éprouvée, efficace et solide.

Aujourd'hui, la sécurité à Charenton peut notamment s'appuyer sur une police municipale armée, dotée d'un matériel adapté comme les caméras piétons, par exemple et composée de 37 agents dont 21 policiers municipaux expérimentés ainsi que sur un réseau de vidéoprotection conséquent, évolutif et enrichi d'un Centre de Supervision Urbaine. Ce niveau d'effectifs est sans précédent. Néanmoins, la perméabilité des frontières communales en matière de délinquance pousse l'Etat, les institutions et les villes à unir leurs forces, à travailler autrement et via des partenariats étroits sur cette question. Aussi, Charenton tout en poursuivant sa politique de sécurité intra-territoriale et en étant vigilante à ce que l'Etat assure sa fonction régalienn

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Partez l'esprit léger !

Pour partir l'esprit libre et profiter pleinement de leurs vacances, la Police Municipale de Charenton met en place l'Opération Tranquillité Vacances. Le but de ce dispositif, entièrement gratuit, est de lutter contre les cambriolages. Pendant leur absence, les policiers effectuent des rondes inopinées aux adresses des Charentonnais qui leur auront signalé leur absence.

Afin de bénéficier de l'Opération Tranquillité Vacances, les habitants et commerçants, qui s'absentent de Charenton pendant plus de 7 jours consécutifs, sont invités à se présenter à la Police Municipale afin de transmettre les dates de leur absence, leur adresse et un numéro de téléphone où ils seront joignables.

Avant leur venue, les habitants souhaitant s'inscrire peuvent télécharger le formulaire d'inscription via le site www.charenton.fr avant de venir le déposer, toujours 48 heures minimum avant le départ, à la Police municipale.

 **Police municipale - 4/6, place Henri d'Astier de la Vigerie - Tél. 01.43.68.02.93**



[Pascal Turano]

Maire-Adjoint chargé de la sécurité, de la gestion du domaine public, de l'hygiène et des affaires réglementaires

"La Police municipale n'a pas vocation à suppléer la Police nationale dans ses missions de proximité, bien au contraire. L'efficacité d'une politique de sécurité doit impérativement s'appuyer sur la coordination de toutes les forces et de tous les acteurs du secteur. A Charenton, parallèlement à nos investissements concrets en faveur de la tranquillité de nos habitants nous mettons tout en oeuvre pour instaurer des partenariats efficaces et durables."

de protéger les citoyens y compris au niveau local, développe également des dispositifs et des instances de coopération à même d'endiguer toute tentative de percée de l'insécurité. Dans ce cadre, les polices municipale et nationale œuvrent étroitement au quotidien. Les militaires de l'opération Sentinelle s'associent à elles pour le plan vigipirate grâce à la création d'un "bouclier local de Sécurité". Il en va de même avec les agents du Département

Sûreté de la RATP avec qui elles peuvent agir dans les transports en communs grâce à une convention de coopération tripartite signée en 2018. Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) instauré en 2017 est également la preuve de cette volonté de tous les acteurs concernés de se retrouver dans un cadre de concertation efficace y compris plus restreint, avec les villes voisines quand la situation l'impose.

“

La tranquillité et la sécurité ne sont pas les fruits du hasard ou de la chance, Charenton se donne donc les moyens de les pérenniser

”

POLICES MUNICIPALE, NATIONALE ET DÉPARTEMENT SÛRETÉ DE LA RATP

Signature d'une convention de coopération pour plus de sécurité dans les transports en commun

Depuis 6 mois, les policiers municipaux, nationaux et le département sûreté de la RATP ont intensifié leur coopération à Charenton grâce à la signature d'une convention rappelant les principes et objectifs de leur partenariat qui avait été scellé le 7 novembre 2018 à l'issue de la séance du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) de Charenton.

En réalité, cette convention vient surtout formaliser une coopération effective sur le terrain ayant pour objectif d'améliorer la sécurité des personnes et des biens, prévenir et réprimer les infractions constatées sur l'ensemble des réseaux de transports collectifs exploités par la RATP sur la commune de Charenton. Il s'agit également de pouvoir répartir avec efficacité les différents représentants de l'ordre en de multiples points du réseau de transport desservant le territoire charentonnais. A ce titre, la convention confie la coordination du dispositif au Commandant de Police de Charenton-le-Pont, représentant le Directeur Territorial de la Sécurité de Proximité du Val-de-Marne, et détermine le périmètre d'application à savoir les stations de métro Liberté et Charenton- Ecoles et les bus des lignes 24, 77, 109, 111, 180 et 325.

Le Maire, Hervé Gicquel, Stéphane Gouaud, Directeur du Département de la Sûreté de la RATP, les représentants de la Préfecture et de la police nationale se réjouissent de la bonne coopération de leurs agents pour sécuriser les transports en commun avec une stratégie collective. Hervé Gicquel précise que *"cette convention de coordination symbolise l'état d'esprit partagé et le travail collaboratif qui sont au cœur de la dynamique du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance de Charenton-le-Pont depuis sa réactivation en 2017. Elle illustre la capacité de multiples acteurs à s'unir pour renforcer l'efficacité de leurs actions en faveur de la sécurité des biens et des personnes notamment dans les transports commun"*.

Le point sur les caméras piétons

Dès 2017, la Ville avait décidé d'expérimenter le port de caméras "piétons" pour ses policiers municipaux. En effet, le Gouvernement de l'époque avait souhaité autoriser, à titre expérimental, pour une durée de deux ans l'usage de caméras portées par les membres des forces de l'ordre (loi n°2016-731 du 3 juin 2016) avec pour objectif notamment de réduire les incidents au cours des interventions. Les caméras sont également utiles pour le constat des infractions et la poursuite de leurs auteurs par la collecte de preuves, ainsi que pour la formation et la pédagogie des agents.

À la fin de celle-ci, faute d'un texte pérennisant le dispositif, les caméras avaient été interdites.

À la suite d'une récente évolution législative, la Ville a donc décidé d'équiper à nouveau ses policiers municipaux avec ses dispositifs. Seuls des agents gradés portent, sur la base du volontariat, cette caméra pendant leur vacation. Elle doit être apparente et est fixée en harnais. L'agent peut la déclencher à chaque intervention (rassemblement d'individus causant un trouble, infraction au code de la route, rixes, violences...) en tous lieux publics ou privés. Un signal visuel spécifique indique quand la caméra enregistre. Le déclenchement de l'enregistrement fait l'objet d'une information des personnes filmées, sauf si les circonstances ne le permettent pas. La conservation des images est limitée à 6 mois et les personnels auxquels les caméras individuelles sont fournies ne peuvent pas avoir accès directement aux enregistrements auxquels ils procèdent.

LA SÉCURITÉ À CHARENTON EN QUELQUES DATES

1985

Création de la police municipale

2007

Installation des premières caméras de vidéoprotection

2014

Mise en place d'un Centre de Supervision Urbaine (CSU)

Janvier 2015

Instauration d'une brigade de nuit

2015

Armement des policiers municipaux

2017

Mise en place d'un CLSPD

2019

Convention de coopération entre l'État, la Ville et la RATP

37

AGENTS* COMPOSENT LA POLICE MUNICIPALE

*dont 21 policiers municipaux, 10 ASVP (agents de surveillance de la voie publique), 5 opérateurs de vidéoprotection et 1 collaboratrice administrative

90

CAMÉRAS DE VIDÉOPROTECTION EN FONCTIONNEMENT

2017

CRÉATION DU CONSEIL LOCAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVEN- TION DE LA DÉLINQUANCE

RIXES ENTRE JEUNES

L'union fait la force et donne des résultats

Le 20 mai s'est tenu, comme le prévoit le règlement intérieur du CLSPD, une rencontre en comité restreint ayant pour objectif principal de faire un bilan de l'année écoulée par rapport au contexte de rixes à Charenton. Lors de la séance plénière du 7 novembre dernier, il avait été évoqué la tenue de cette réunion au printemps 2019 et le Sous-Préfet Legueult avait indiqué son souhait d'y participer. En effet, divers problèmes d'insécurité et des rixes entre des jeunes de plusieurs communes avaient troublé l'ordre public en 2017 et 2018. Le Maire avait alors convoqué à plusieurs reprises les membres du comité restreint du CLSPD en plus des échanges réguliers entre les différents acteurs institutionnels et membres du comité. La Procureure de la République, Laure Beccau, avait

participé à l'une de ses réunions au moment du pic des tensions. Entre septembre 2018 et aujourd'hui, ce contexte semble désormais apaisé.

Ces résultats satisfaisants découlent d'un faisceau de multiples actions menées : le travail entre les policiers nationaux et municipaux, le financement par la Ville d'une équipe de médiation, la mobilisation de tous les acteurs locaux et le dialogue avec les représentants des établissements scolaires.

Un travail partenarial instauré dès les premiers incidents en 2017 entre les Municipalités et les administrations de Charenton et d'Alfortville a eu un impact essentiel qui va se poursuivre entre les acteurs de la prévention des deux villes. Le but est d'organiser et de coordonner des modalités de coopération à la fois sur les actions et les échanges d'informations afin de prévenir tout risque de récurrence de rixes entre jeunes.

NUMÉROS UTILES

POLICE NATIONALE
26, rue de Conflans
Tél. 17

**POLICE
MUNICIPALE**
4/6, Place Henri
d'Astier de la Vigerie
Depuis le 1^{er} juillet,
numéro unique :
01.46.76.48.50

**Contre le
harcèlement dans
les transports**
3117

VIDÉOPROTECTION

Ville et bailleurs sociaux : un autre partenariat gagnant

Il y a 12 ans, les premières caméras de vidéoprotection faisaient leur apparition dans les bâtiments et espaces publics de Charenton. Aujourd'hui, le territoire communal en compte plus de 90, chiffre qui évoluera encore d'ici les prochaines semaines et dans les mois à venir grâce au plan pluri-annuel mis en place qui instaure l'accroissement du parc de caméras chaque année.



La démonstration de leur efficacité n'est dorénavant plus à faire et leur inscription dans la stratégie globale de la politique de sécurité à Charenton, avec la création du Centre de Supervision Urbaine, est devenue une évidence pour la Municipalité, pour les Polices municipale et nationale qui peuvent agir rapidement en cas de besoin mais aussi pour la très grande majorité des Charentonnais qui se sentent ainsi protégés.

A titre d'exemple, le Tripode, sur la rive sud de la ville, comprenant 256 logements sera doté d'un système de vidéo-protection en 2019. Comme ce fut le cas avec le bailleur Valophis Habitat pour les parties communes de la résidence Bobillot-Sellier, une convention permettra la transmission, sur réquisition, des images vers la police municipale. Toujours sur le plan de la sécurisation du parc social, des caméras ont été installées par le bailleur ICF La Sablière au sein des immeubles du 16, rue Victor Hugo et dans sa résidence du 3/5, place de Valois. En 2019, le hall du 18 rue Victor Hugo sera aussi équipé pour compléter le système déjà mis en place dans le parking.

MARAUDES BOIS DE VINCENNES

Le territoire et Charenton se mobilisent en faveur des sans-abri



Les dispositifs, dont des maraudes, mis en place afin de venir en aide aux personnes sans-abri trouvant refuge dans le Bois de Vincennes étaient depuis 2009 assurés par la Ville de Paris et l'association Emmaüs Solidarité. En octobre dernier, eu égard à la hausse croissante des personnes concernées (147 personnes actuellement contre 129 en 2018), la Maire du 12^e arrondissement a fait appel aux collectivités jouxtant le Bois pour qu'elles apportent une participation financière en faveur de cette action sociale essentielle.

Par leur proximité géographique, les villes du Territoire sont directement concernées, raison pour laquelle *ParisEstMarne&Bois* a souhaité répondre positivement à cette requête et a voté lors de son conseil territorial du 25 mars dernier l'attribution d'une subvention de 105 000 euros. Le territoire a remis officiellement ce chèque à la Présidente d'Emmaüs Solidarité, Marie-France Eprinchart, le 24 juin dans les locaux de l'association situés à Vincennes.

En complément, la Municipalité de Charenton-le-Pont, par l'intermédiaire de son Centre communal d'action sociale, a pris la décision d'accompagner ce dispositif par le versement d'une subvention de 6 500 euros.

NOUVELLES ACTIVITES SENIORS

Venez tester la randovélo ou le pilates !

Le pôle senior propose, à compter de la rentrée, deux nouvelles activités physiques : la randovélo et le pilates. Randovélo : accompagné d'un professionnel, vous partez découvrir avec votre bicyclette les pistes cyclables des bords de Marne ou des environs chaque vendredi de 10h à 11h30.

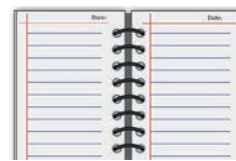
Pilates : cette méthode allie une respiration profonde avec des exercices physiques. Cette activité repose sur des principes de base qui doivent toujours rester présents à l'esprit de celui qui la pratique : concentration, contrôle, centre de gravité et respiration. Chaque mercredi, de 10h à 11h.

Inscriptions dès cet été - 80 euros pour l'année - Renseignements : 01.45.18.36.18 Centre Alexandre Portier - 21bis, rue des Bordeaux



AGENDA DU CENTRE PORTIER

Les prochains rendez-vous



Mardi 9 juillet

Consultation prénatale assurée par une sage-femme de la PMI.
Chaque mardi après-midi - 13h15 - 17h15

Mardi 27 août

Réunion d'information séjour Bretagne
Du 20 au 24 septembre, partez pour Dinan, le Mont Saint-Michel, Cancale ou Saint-Malo : pour s'aérer, passer d'agréables moments ensemble et profiter des animations.
Les pré-inscriptions se feront sur place.
14h30

Lundi 9 septembre

Loto de rentrée
14h

Lundi 16 septembre

Reprise des activités seniors

SÉJOUR SENIORS

Les retraités à St-Tropez

"Le gendarme à Saint-Tropez" fut un des grands succès du cinéma français des années 60. Les amateurs de comédie en voyage dans le Var aiment se rendre à la gendarmerie, cadre bien connu du film gravé dans les mémoires.

Un groupe de seniors Charentonnais, à l'occasion d'un séjour sur la Côte d'Azur organisé par le CCAS, s'est laissé prendre au jeu de la "photo souvenir" devant ce qui est devenu un musée.

Au programme de ce séjour convivial : évasion, dépaysement, visites de Sainte-Maxime et ses alentours et moments de détente ! Le groupe est revenu enchanté de ce voyage ensoleillé.





Le CMJ en visite à Matignon

Leur mandat a commencé il y a seulement 6 mois, pourtant, les membres du Conseil municipal des Jeunes de Charenton ont déjà acquis une belle expérience. Ils participent en effet régulièrement aux temps forts de la vie locale. Le groupe formé par ces collégiens est déjà bien soudé. Ils se connaissent mieux et le travail peut commencer. En juin dernier, le CMJ s'est donc rendu à l'Hôtel Matignon pour une visite. Les jeunes Charentonnais, assez impressionnés, ont ainsi appris qu'avant de devenir, depuis 1935, la résidence officielle et le lieu de travail du chef du gouvernement français, cet hôtel avait appartenu à plusieurs familles aristocratiques. Construit en 1724, l'Hôtel Matignon possède aussi un parc de 3 hectares dans lequel la tradition veut que chaque 1^{er} ministre plante "son" arbre.



Il était une fois

Les élèves de la classe "maîtrise" du collège la Cerisaie ont accueilli dernièrement un conteur professionnel. Ludovic Souliman a ainsi donné vie avec passion à de beaux contes venus d'Afrique. Il s'agissait, dans le cadre d'un travail sur la maîtrise de la langue, de proposer un temps de partage, où chacun puisse développer son goût pour les belles histoires et pour la lecture.



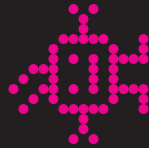
Les gestes qui sauvent

Il y a quelques semaines, près de 180 élèves du collège Notre-Dame-des-Missions Saint-Pierre ont été formés aux premiers secours par l'unité locale de la Croix-Rouge Charenton Saint-Maurice. Une formation qui leur sera utile tout au long de leur vie. Au cours de cette importante session, ils ont appris comment alerter les secours, masser, défibriller et traiter les hémorragies.



Fortiche en maths !

Le mois dernier, les nombreux collégiens qui avaient participé au concours Kangourou des mathématiques se sont réunis dans le réfectoire de la Cerisaie pour se voir remettre leurs prix. Cette épreuve nationale de logique permet aux jeunes d'aborder la culture mathématique avec plaisir et un esprit ludique. Les collégiens de la Cerisaie sont venus à bout des 24 questions à choix multiples et certains ont même eu de très bons scores.



Mon petit poney

Deux classes de CP de l'école élémentaire Pasteur ont participé à une classe de découverte à Chevillon, dans l'Yonne. Ils ont fait du poney quotidiennement, assuré les soins de l'animal, appris à le respecter et, plus largement, à vivre ainsi au cœur de la nature environnante.

Prix littéraire

Comme chaque année, les enfants de l'école maternelle Port aux Lions ont participé au prix littéraire des écoliers. Ce prix invite toutes les classes qui le désirent à lire une sélection d'ouvrages et à créer, à partir de ces lectures, une production artistique. L'objectif de cette action est de mettre en valeur la création éditoriale jeunesse et encourager la lecture plaisir chez les enfants. Le thème retenu pour l'année était "enfant d'ici et d'ailleurs". Comme des "grands", les enfants ont dû voter pour leur livre préféré. Ils se sont familiarisés avec ce geste démocratique fort dans un bureau de vote grandeur nature (urne, isoloir, carte électorale, bulletins de vote).



AMOPA

Une cérémonie organisée par l'association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques du Val-de-Marne (AMOPA 94) s'est tenue le 29 mai dernier à Sucy-en-Brie. A cette occasion, les lauréats du concours départemental de l'AMOPA ont été mis à l'honneur. Parmi les 96 prix et accessits qui ont été décernés par le Jury départemental figuraient 17 jeunes lycéens scolarisés à Robert Schuman et Notre-Dame-des-Missions (Kendrick, Maria, Nofel, Youssef, Océane, Louis-Maxence et Morgan pour le lycée Schuman et Victoria, Maya, Céleste, Hector, Noam, Adrian, Zayan, Sivine, Dorian et Clémence pour Notre Dame des Missions). Tous ont été récompensés pour leur maîtrise de la langue française : félicitations à eux !



La flûte enchantée

Les enfants de l'accueil de loisirs Briand ont préparé ces derniers mois un grand spectacle, adapté de "la flûte enchantée" de Mozart. Le 5 juin dernier, ils ont interprété devant leurs camarades leur création, mêlant danse, chant et musique. Pour cela, ils ont participé à chaque étape de ce projet : les décors, les costumes, le travail scénique et la création des accessoires...



Les enfants de l'ALSH Briand ont interprété "la flûte enchantée" devant leurs camarades

Citoyens

< DE DEMAIN >



Les écoliers ont passé leur permis avec succès

Depuis plusieurs années, les écoliers de la ville reçoivent des agents de la Police municipale, en lien avec les enseignants, une formation (théorique et pratique) grâce à laquelle, notamment en s'initiant à un ensemble de précautions et de réflexes, ils pourront se déplacer en ville en toute sécurité.

Les plus jeunes (CE2) apprennent à reconnaître la signalisation, les panneaux, le positionnement à observer dans la rue... Bref, les dangers à connaître, et comment traverser une voie ou un carrefour sereinement. Au terme de cette formation, ils reçoivent le "permis piéton".

Après quelques rappels théoriques en classe, les plus grands (CM1) enfourchent les vélos pour effectuer un parcours balisé par des panneaux et des obstacles.

De manière ludique mais claire, les consignes de sécurité sont expliquées aux enfants. Les écoliers ont reçu leur permis piéton et vélo en Mairie lors d'une petite cérémonie.



Un geste citoyen

L'équipe du Conseil municipal des Jeunes a reçu dernièrement le diplôme officiel du ravivage de la flamme. Ils avaient eu le privilège de participer à une cérémonie sous l'Arc de Triomphe, aux côtés d'Hervé Gicquel, le Maire, de Jean-Marc Boccara, Maire adjoint chargé du devoir de mémoire et de Fabien Benoit, Conseiller délégué à la jeunesse, : une façon pour eux de prendre place dans la citoyenneté.

Beau gala des ateliers au T2R

Le 1^{er} juin, les artistes en herbe des ateliers socio-culturels du service Jeunesse s'étaient donné rendez-vous sur la scène du Théâtre des 2 Rives pour un grand gala. Toute l'année, ces jeunes pratiquent le chant, le Hip-Hop/Street Dance, la batterie, les percussions, la guitare ou encore le théâtre (moderne, sketches, improvisation).

Ils apprennent à s'exprimer, à jouer avec leurs camarades et prennent plaisir à préparer un spectacle de fin d'année. Cette fois encore, ils ont livré une prestation enthousiaste devant le public composé des familles et amis.



Retrouvez toutes les photos sur www.charenton.fr

EN PÉRIODE ESTIVALE

Quelques informations utiles en cas de canicule

En cas d'épisode de forte chaleur, voici quelques conseils à ne pas négliger en particulier pour les personnes âgées, les femmes enceintes, les bébés et toutes les personnes fragilisées :

- Boire régulièrement de l'eau et surtout pas d'alcool,
- Mouiller son corps et se ventiler,
- Manger en quantité suffisante,
- Éviter les efforts physiques,
- Fermer les volets,
- Donner et prendre des nouvelles de ses proches.
- Se rendre dans un lieu rafraîchi (centre commercial, cinéma, salles municipales)

Si malgré ces conseils, vous faites un malaise ou vous trouvez en présence d'une personne en souffrance, composez le 15 (Samu).

Tél. 08.00.06.66.66 (appel gratuit depuis un poste fixe)

ou www.sante.gouv.fr/canicule



PLAN BLEU

Le bon réflexe : se faire connaître auprès du CCAS

Comme chaque année, pour limiter au maximum les conséquences dramatiques de fortes chaleurs chez les personnes âgées ou malades, la Ville a mis en place, sous la houlette de son pôle Seniors, un dispositif de surveillance adapté. Même si la saison d'été rime avec vacances, bien des seniors et personnes fragilisées résident durant cette période à Charenton. La Municipalité ne les oublie pas et, sous la coordination du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), relance le plan bleu visant à éviter isolement et problèmes de santé pendant les chaleurs estivales. Faites-vous connaître !

Renseignements : 01.45.18.36.18 - Centre Alexandre Portier - 21bis, rue des Bordeaux

Salles rafraîchies mises à disposition par la municipalité : Résidence Jeanne d'Albret et centre Alexandre Portier

RAPPEL

Interdiction absolue de se baigner dans la Seine et la Marne !

Le 16 juin dernier, un adolescent mauritien âgé de 12 ans et membre du CAP Foot de Charenton, parti se baigner dans la Marne est mort noyé. La Ville de Charenton présente ses sincères condoléances à sa famille.

Voici un fait-divers dramatique qui montre combien, en l'état actuel des fleuves et des rivières traversant la Région parisienne, il est plus que jamais important de respecter les interdictions de baignades, notamment en ce qui concerne plus précisément Charenton, dans la Seine et la Marne. Pour rappel, en dehors des plans d'eau réservés et autorisés à cet effet et dont la ville est totalement dépourvue, les dangers et risques de noyades sont réels en raison du trafic fluvial, des courants et des ouvrages (barrages, écluses, etc.) pouvant générer lors de leur utilisation des mouvements d'eau importants. Par ailleurs, même si la qualité de l'eau tend à s'améliorer, la contamination par des maladies véhiculées par les rongeurs reste possible.



"JEMEGARE"

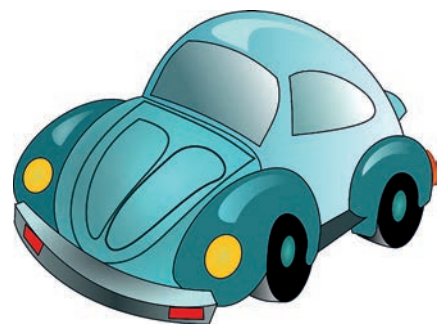
Un site et une application pour faciliter le stationnement

Afin d'aller toujours dans le sens de la simplification de la vie des automobilistes, la Ville de Charenton a conclu, depuis le 1^{er} avril 2019 une délégation avec la Société EFFIA spécialiste du stationnement payant en voirie.

Le site et l'application jemegare.fr sont désormais à votre disposition afin de vous acquitter facilement de votre stationnement résident à Charenton. Vous y trouverez tout d'abord toutes les informations pertinentes concernant le stationnement dans notre commune. Vous pourrez également y créer votre compte en remplissant les champs obligatoires : identité, véhicule, adresse et identifiants de connexion. Vous finaliserez votre inscription en joignant un justificatif de domicile et la carte grise du véhicule. Vous serez ensuite averti par mail de la validation de vos droits et vous pourrez alors régler votre stationnement au tarif résident.

Le site jemegare vous permet également de régler vos FPS ou de formuler un RAPO (recours). <https://www.jemegare.fr/charenton-le-pont/login>

A noter : vous pouvez continuer à utiliser paybyphone si vous y étiez précédemment inscrit en bénéficiant de droits au tarif résident souscrit auprès de la cellule réglementaire.



Nouveau

Vous pouvez désormais régler votre stationnement résident directement sur les bornes horodateurs après validation de vos droits. Il s'agissait d'une demande formulée par de nombreux automobilistes à laquelle la Ville a répondu.

MEUBLÉS DE TOURISME

Attention, la déclaration est désormais obligatoire

Face à l'explosion des locations de tourisme entre particuliers, la loi permet aux collectivités d'instituer, dès la première nuitée, une obligation de déclaration préalable pour toute location de courte durée destinée à une clientèle de passage. Cette procédure permet de contrôler le nombre et la qualité des locations proposées. C'est le cas à Charenton depuis le 1^{er} janvier 2019. Pour ce faire un portail a été ouvert auquel vous pouvez accéder via le site de la ville. Lors de cet enregistrement des précisions seront demandées telles que

l'identité, les caractéristiques de l'hébergement et la période de location. Après validation, un numéro d'enregistrement vous sera attribué qu'il faudra indiquer sur votre annonce de location.

Attention, depuis le conseil municipal du 27 juin 2018, une taxe de séjour est due par toute personne majeure non-résidente étant hébergée à titre onéreux à Charenton et concerne l'ensemble des meublés de tourisme. Les déclarations par les hébergeurs privés des nuitées sont effectuées de façon obligatoire et mensuelle sur la plateforme mise en place sur le site de la ville.

<https://charentonlepont.taxesejour.fr> Le paiement sera effectué de façon trimestrielle soit par CB en ligne, ou par virement.

Pour toute question : charentonlepont@taxesejour.fr ou le 01.46.76.47.23.

À SAVOIR

Timbres fiscaux électroniques

Demande de passeport, renouvellement de carte nationale d'identité ou du permis de conduire en cas de perte ou de vol, demande d'attestation d'accueil ou encore obtention d'un titre de séjour pour les ressortissants étrangers...

Savez-vous que le site "timbres.impots.gouv.fr" vous permet d'acheter en ligne le timbre fiscal électronique nécessaire pour effectuer certaines de vos démarches administratives ?

Aussi n'oubliez pas de vous connecter pour avoir les informations nécessaires et ne pas vous déplacer pour rien en Mairie.

Vous pouvez également acheter vos timbres fiscaux électroniques dans les bureaux de tabac équipés et les bornes installées dans certains services fiscaux.



<https://timbres.impots.gouv.fr>

QUAND ÉLÈVES ET ENTREPRISES SE RENCONTRENT

Clap de fin pour la 5^e édition de Q2ER

Le 4 juin dernier s'est déroulée la 5^e Cérémonie des Schuman du programme "Quand élèves et entreprises se rencontrent" co-construit par les Villes de Charenton-le-Pont, de Saint-Maurice, le Territoire *ParisEsMarn&Bois*, le Club Gravelle et le lycée Robert Schuman. Il s'agissait d'une manifestation festive avec les élèves de 2nde du lycée, en présence d'Hervé Gicquel, le Maire, et de Pierre Miroudot, Conseiller municipal délégué.

Cette cérémonie a été un moment fort de mise à l'honneur des jeunes et de leurs rencontres avec les entreprises et acteurs institutionnels. Une table ronde a été proposée sur la thématique du réseau, animée par Frédéric Lamprecht, ancien journaliste, élu à la CCI et dirigeant de l'entreprise Explorateur de métier. Pour conclure, les "Schuman" ont été remis à Katarina Milivojevic, Camille Garnier et Arthur Aubineau pour le 1^{er} prix, Sarah Lewkowicz et Lilith Teppaz-Collard pour le 2^e prix et enfin Juliane Ducatez, Agathe Ginieis et Jeanne Boucher pour le 3^e prix. Félicitations à tous ces jeunes du lycée polyvalent Robert Schuman !



ANIMATION COMMERCIALE

Faire connaître les chiens guides d'aveugle

A l'occasion d'une animation devant le magasin Monoprix, l'école des Chiens Guides de Paris a organisé des ateliers sur la place Ramon le 25 mai dernier. Il s'agissait de faire connaître cette structure, existant depuis 30 ans au cœur du bois de Vincennes, toute proche de Charenton.

Au cours de cette journée, les professionnels de l'école et leurs chiens, les maîtres de chiens guides et des bénévoles étaient présents pour partager avec le public toute la richesse de leur univers.

Démonstrations, conférences, stands d'information, ateliers pédagogiques et jeux pour enfants ont rythmé cette journée.



BOULANGERIES

Où trouver du pain cet été ?



L'atelier de Christophe

61, rue de Paris
Ouvrée tout l'été

Boulangerie Bellangeon

1, rue du Général Leclerc
Fermée du 15 juillet au 12 août inclus

Les cinq reines

4, rue du Général Leclerc
Fermée du 27 juillet au 27 août inclus

Le P'tit Boulanger

84, rue de Paris
Fermée du 29 juillet au 19 août inclus

La brioche feuilletée

125, rue de Paris
Ouvrée tout l'été

Fournil Liberté

137, rue de Paris
Fermée au mois d'août

Pain tradition

193, rue de Paris
Ouvrée tout l'été

Boulangerie Banette

3, place des Marseillais
Ouvrée tout l'été

L'épi de Charenton

15, place Bobillot
Ouvrée tout l'été

Boulangerie de Bercy

15, place Bobillot
Ouvrée tout l'été

Partager et transmettre

Le 3 juin dernier avait lieu, à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Val-de-Marne, la soirée Charte Qualité, qui a permis de récompenser près de 70 chefs d'entreprises artisanales val-de-marnais en présence de Nicole Richard, Présidente de la CMA94, de Pierre Miroudot, Conseiller municipal délégué à l'économie et de Joël Mazure, Conseiller municipal chargé des relations avec les commerçants. Au cours de cette cérémonie, trois artisans charentonnais ont été mis à l'honneur.



Ils sont trois. Trois artisans charentonnais à œuvrer et s'engager pour un travail de qualité et de proximité auprès de leurs clients. Représentant l'entreprise "les 3 ouvriers de France", David Ouaknine est titulaire, pour la 4^e fois, de la Charte Qualité Performance. Sylvie Lefebvre, de l'institut de beauté Agathe et René Sebaoun, du salon de coiffure Authentique ont, pour leur part, reçu la médaille d'Argent de la formation pour la 1^{ère} et de bronze pour le 2nd. Ces récompenses viennent saluer leur travail en qualité de formateur.

Rencontre avec René Sebaoun, qui ne conçoit son travail que sous le terme d'une équipe. Depuis 30 ans, ce coiffeur enseigne, transmet et prend le temps d'enrichir sa pratique. Comme l'explique

"pour penser beau, il faut regarder beau. C'est pourquoi il faut être curieux, s'inspirer et rester ouvert à d'autres horizons."

Cette façon de regarder le monde, René tient à la faire comprendre à ses élèves : *"on apprend sans cesse, on doit compléter nos formations et ne pas hésiter à acquérir de nouvelles compétences."* Et d'ajouter *"J'ai travaillé avec plusieurs classes d'apprentis coiffeurs au Japon. Leurs codes ne sont pas les nôtres. Partager ces retours d'expériences est très intéressant et chacun peut apporter à l'autre. Lors de notre rapport à la clientèle, il faut penser à être à l'écoute, à veiller à apporter une réponse adaptée, une parole bienveillante. Dans nos métiers de coiffure, c'est le bien-être du client qui importe. Qu'il se sente à*

"Rien de plus réjouissant pour moi que de voir mes élèves dépasser le maître"

"L'aise, qu'il profite de notre savoir-faire et qu'il reparte avec des conseils..."

Partager et transmettre. Aux yeux d'un professionnel expérimenté comme René, il faut avoir une pratique ouverte sur le monde et ne pas hésiter à se spécialiser, se former et pouvoir offrir des prestations personnalisées.

D'ailleurs, son salon en est le témoin : cet "artisan du bien-être" ne cesse de s'interroger sur les différents moyens de prendre soin de soi, avec l'apparition, depuis peu d'un service de barbier et de luminothérapie/relaxothérapie.

Les 3 ouvriers de France
1, rue Guérin - Tél. 01.43.75.54.71

Institut Agathe
135, rue de Paris - Tél. 01.43.68.64.06

Salon Authentique
109, rue de Paris - Tél. 09.54.28.87.65

JEAN-FRANÇOIS DEROUBAIX

Voir et montrer. Depuis ses 13 ans, Jean-François Deroubaix n'a eu de cesse de poser son regard sur le monde avec son objectif. Tout jeune déjà, on l'appelait "le type avec l'appareil photo". Un peu touche-à-tout, il a commencé par des mariages, des portraits et enfin des photos pour la presse. Son goût prononcé pour les voyages et sa curiosité naturelle l'ont amené, au fil des ans, aussi bien dans des yourtes en Mongolie que sur des routes mexicaines, des villages reculés de Chine ou encore à sillonner des paysages américains. Jean-François apprend à s'adapter, à trouver l'angle qui donnera à comprendre un événement, une histoire, un contexte. Il travaille de nombreuses années pour l'agence Gamma et mène la vie trépidante des photographes de presse avec son lot de belles rencontres et d'expériences incroyables. Son parcours l'a guidé aujourd'hui vers la maison des artistes, à Charenton, où il exerce sa passion de photographe tout en proposant un regard de photo-reporter aux institutions et entreprises. Son travail est exposé sur les grilles de l'Hôtel de Ville jusqu'au 22 septembre. Comme un carnet d'humeur, il poste régulièrement des photos sur son compte instagram. À découvrir : www.instagram.com/jeanfrancois_deroubaix



POUR LES TOUT-PETITS

Des châteaux de sable

Une pelle, un seau et des trésors de créativité : voilà la recette pour réaliser de beaux châteaux de sable en toute tranquillité sur la place Briand. Sur dépôt d'une pièce d'identité, il sera possible de se faire prêter du petit matériel.



VOIR LA VIE D'EN HAUT

Un mur d'escalade

C'est une animation destinée aux plus téméraires : le mur d'escalade avec ses 8m de hauteur et ses belles prises de couleurs. Venez frissonner et vous amuser !

1 euro pour les Charentonnais

2 euros pour les non-Charentonnais

ALLEZ HOP ! ON Y VA !

Un parcours aventure

De quoi trembler, s'amuser et grimper sur les conseils des animateurs de l'UCPA. Activités réservées aux enfants de 5 à 13 ans. Du lundi au dimanche de 10h à 12h30 et de 14h à 20h

1 euro pour les Charentonnais

2 euros pour les non-Charentonnais

Tous au Club



DU 5 JUILLET AU 4 AOÛT

11^e édition de Tous au Club

Avec les rayons de soleil, beaucoup l'attendent. Sur la place Aristide Briand, "Tous au club" ravit chaque année plusieurs générations de Charentonnais avec des activités de loisirs et des espaces de détente.

Pendant 4 semaines, petits et grands vont retrouver cette animation estivale qui propose, comme toujours, du sport, du fun et de la bonne humeur. Morceaux choisis de cette programmation ludique et variée.



[Jean-Marc Boccara]

Maire-adjoint chargé de l'animation événementielle,
des actions commémoratives, des anciens combattants
et du devoir de mémoire

Avec cette nouvelle édition de "Tous au Club", c'est un peu des vacances qui reviennent sur la place Briand pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

Nous vous attendons nombreux pour faire du sport, profiter des activités en plein-air ou simplement pour s'amuser ensemble !

Infos pratiques

Ouverture du vendredi 5 juillet au dimanche 4 août de 10h à 20h

L'accès au club de vacances est libre et ouvert à tous. Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte.

Renseignements au 01.46.76.48.11 - www.charenton.fr - communication@charenton.fr

PUMPTRACK

Des montagnes de sensations !

C'est une des animations "phare" de ce Tous au club, édition 2019 : le pumptrack, un terrain de jeux cyclable ludique destiné aux plus de 7 ans. Pour les amateurs de glisse urbaine mais aussi pour les débutants, ce parcours peut se réaliser en vélos, trottinettes, draisienne...

Du lundi au dimanche de 10h à 12h30 et de 14h à 20h

2 euros pour les Charentonnais

3 euros pour les non-Charentonnais



LA TÊTE À L'ENVERS

Incontournables trampolines

Pour jouer les voltigeurs, s'amuser à sauter dans tous les sens, 3 trampolines seront installés sur la place, avec leurs filets de protection.

Pour les enfants de 3 à 12 ans



LE BAR DE LA PLAGE

Pour les petits creux et les grandes soifs

Sous un parasol ou au soleil, il est bon de trouver un endroit pour se désaltérer ou profiter d'une gourmandise.

Du lundi au dimanche de 10h à 20h

Consommations payantes.

POUR LES PETITS MOUSSAILLONS

Le retour des pédal'eau drôlement rigolos !

Sur un petit bassin d'eau, des petits bateaux aux couleurs vives pour faire des mini-croisières. Mais... pour avancer, il faudra pédaler ! Cette activité est encadrée par un animateur sportif.

Du lundi au dimanche de 10h à 12h30 et de 14h à 20h

Pour les enfants de 3 à 11 ans

1 euro pour les Charentonnais

2 euros pour les non-Charentonnais



A noter

Certaines activités sont payantes : il vous faudra donc vous munir d'un justificatif de domicile. (passeport, carte d'identité, permis de conduire..)

Si vous ne justifiez pas de votre résidence à Charenton, vous devrez vous acquitter du tarif "extérieurs".

Vérifiez l'âge de vos enfants : n'hésitez pas à venir au chalet d'accueil pour vérifier que votre enfant a bien l'âge requis pour pratiquer les activités proposées. C'est aussi là que vous pourrez acheter vos tickets.

★ Agenda ★

Contes d'été

Samedi 13 et mercredi 24 juillet
à 16h

★ Jardin de la Cerisaie

La 11^e édition des contes d'été est placée sous le signe du pays du soleil levant. Voici de belles histoires que les Charentonnais pourront écouter au creux du jardin de la Cerisaie, dans l'herbe ou sur un plaid, pour mieux s'évader et pour rêver, quel que soit son âge !



Feu d'artifice

Dimanche 14 juillet
à partir de 22h30

★ Au niveau du quai Fernand Saguet et du pont de Charenton
Les trois villes de Charenton, Maisons-Alfort et Saint-Maurice s'associent pour proposer aux habitants un feu d'artifice le dimanche 14 juillet à partir de 22h30. Comme chaque année, ce spectacle pyrotechnique promet de belles émotions devant cette architecture éphémère d'eau, de feu et de lumière.



Octobre Rose

Les 4, 5 et 6 octobre

★ Tous ensemble mobilisés pour la lutte contre le cancer du sein
L'association des commerçants de Charenton, partenaire du club Gravelle Entreprendre, participera à l'opération "Octobre Rose". À cette occasion, différentes actions seront menées, notamment une course commerçants-clients-partenaires et une collecte de dons. Programme dans le prochain *Charenton Magazine*.
Si vous souhaitez participer, contactez : charentonquartier@yahoo.com



Vendredi 5 juillet

Permanence CAUE • 9h à 12h

Conseil d'Architecture
Prochaine session le vendredi 6 septembre
★ Service urbanisme - 49, rue de Paris
Tél. 01.46.76.67.65 - urbanisme@charenton.fr

Vendredi 5 juillet

Début des animations de Tous au club

• du lundi au dimanche de 10h à 20h
Animations familiales sur la place Briand jusqu'au dimanche 4 août.

Lundi 8 juillet

Début des animations de vacances

d'été • de 10h à 12h et de 14h à 18h
Animations et sorties jusqu'au vendredi 28 août. Inscriptions en ligne via monespace.charenton.fr ou sur place à l'espace Jeunesse.
Renseignements au 01.46.76.44.52

★ Service Jeunesse - 7bis, quai de Bercy Ouvert du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h

Judi 11 juillet

Opération Ville propre • Toute la journée

L'opération permettra d'effectuer un nettoyage approfondi des trottoirs, de la chaussée, du mobilier urbain. Il concerne l'avenue Winston Churchill, la rue du Général Chanzy et la rue Félix Langlais. Attention, ne laissez pas votre voiture stationnée dans le secteur.

Samedi 13 juillet

Conte d'été : Yoshitsune, prince des samourais • 16h

Contes traditionnels japonais avec l'association "Art levant"
★ Square la Cerisaie
rue de la Cerisaie

Samedi 20 juillet

Initiation aux premiers secours •

Toute la journée
L'unité locale Charenton Saint-Maurice de la Croix-Rouge propose une session de formation aux premiers secours.
valdemarne.croix-rouge.fr/charentonlepont/
★ 91, rue du Petit Château

Mercredi 24 juillet

Conte d'été : Ogres • 16h

En cas d'intempérie, les contes se dérouleront à la médiathèque des Quais
★ Square la Cerisaie - rue de la Cerisaie

Mercredi 4 septembre

Les petites oreilles • 10h30

Heure du conte - Tous les mercredis
★ Médiathèque des Quais - 36, quai des Carrières - 01.46.76.69.00

L'agenda de la rentrée

Lundi 2 septembre

Rentrée scolaire

Dimanche 8 septembre

Forum des associations • 9h30

Incontournable pour les inscriptions aux activités sportives, culturelles, on vient y trouver des renseignements, des précisions. Plus largement, on y retrouve des amis, des connaissances. Une centaine d'associations participe à ce forum en présence de nombreux bénévoles et des différents services municipaux.

★ Marché aux comestibles

Samedi 21 septembre

Nouveaux habitants • 9h30

Il est des moments privilégiés pour faire la connaissance d'une ville et de ses quartiers. Le samedi 21 septembre, le Maire de Charenton aura à coeur de faire découvrir aux nouveaux habitants les différentes sites remarquables de Charenton, en prenant le temps d'évoquer l'histoire de la ville.

Il sera, pour l'occasion, accompagné de l'équipe municipale.

Inscriptions jusqu'au 13 septembre sur www.charenton.fr

★ 48, rue de Paris

Journée européenne du patrimoine •

14h

La programmation de cette journée dédiée à la découverte du patrimoine locale sera divulguée dans le Charenton magazine du mois de septembre et sur www.charenton.fr

Dimanche 22 septembre

Bourse aux jouets • 14h

La bourse aux jouets est l'occasion pour les familles charentonnaises de donner une 2^e vie à des jouets qui ne sont plus utilisés ou ayant à peine servi, ou à l'inverse de dénicher des jeux à moindre coût !

Inscriptions sur www.charenton.fr avant le dimanche 15 septembre.

Utile

Etat-Civil, élections, formalités administratives

16, rue de Sully - Tél : 01 46 76 46 50

Horaires inchangés du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15

Fermeture le samedi : du 20 juillet au 17 août 2019

Reprise des permanences : samedi 24 août 2019- 9h à 12h15 (entrée 7, rue Gabriel Péri)

Cimetière ancien

Le cimetière ancien fermera ses portes à 17h30 au lieu de 18h du 8 au 26 juillet 2019.

Médiathèques

Horaires d'ouverture des médiathèques du mardi 9 juillet au samedi 31 août inclus

• Médiathèque des Quais

36, quai des Carrières - Tél. 01 46 76 69 00

Mardi 14h - 19h

Samedi 10h - 17h

• Médiathèque de Bercy

7/9, rue du Nouveau Bercy

Tél. 01 46 76 65 00

Mercredi 10h - 17h

Vendredi 14h - 19h

Fermeture des Médiathèques le 15 août 2019

Service Municipal Jeunesse

Espace Jeunesse

7 bis, quai de Bercy - Tél. 01 46 76 44 52

Ouvert en juillet et en août, du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h

Fermeture les samedis et le jeudi 15 août.

Service Médiation Prévention

6, place Henri d'Astier - Tel : 01 71 33 51 24

Ouverture en juillet et août : les lundis, les mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.

Accueil collectif les mardis et jeudis de 16h à 18h.

Fermeture du Service : du lundi 22 juillet au vendredi 16 août inclus.

Pôle des Solidarités

CCAS – Centre Alexandre Portier

21 bis, rue des Bordeaux - Tél. 01 45 18 36 18

Ouverture en juillet et août du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h.

Les services reçoivent sur rendez-vous.

Direction de l'Economie et de l'Emploi

Espace Toffoli - 12, rue du Cadran

Tél : 01 46 76 50 00

Fermeture du Service Emploi de Charenton

du jeudi 25 juillet au 16 août inclus. Du 25 juillet au 2 août, les Charentonnais pourront être accueillis au sein de l'Espace Emploi de Saint-Maurice.

Permanence d'avocats. Consultations juridiques gratuites

Deux avocats conseils sont à votre disposition gratuitement en Mairie :

• Maître Carminati sera présente de 14h à 17h, les vendredis 12 et 26 juillet, puis reprendra ses permanences le 6 septembre 2019.

• Maître Roubert sera présente de 12h50 à 15h40, les mercredis 10 et 24 juillet et le 28 août 2019.

Pour prendre rendez-vous : Accueil de l'Hôtel de Ville au 01 46 76 46 76

Conciliateur de justice

M. Guilluy, conciliateur de justice est présent le jeudi matin, de 9h30 à 12h30, avec ou sans rendez-vous, pendant tout le mois de juillet.

Pas de permanence du 1^{er} août au 11 septembre inclus. Reprise des permanences le jeudi 12 septembre.

Prendre rendez-vous aux jours et heures de permanence au 01 46 76 48 27.

Défenseur des droits

Xavier Libert, défenseur des droits, est présent les mardis de 9h30 à 12h15, sur rendez-vous.

Pas de permanence du 16 juillet au 27 août inclus. Reprise des permanences le 3 septembre.

Pour prendre rendez-vous : Accueil de l'Hôtel de Ville au 01 46 76 46 76

Accueils de Loisirs Sans Hébergement

• du 8 au 26 juillet

- Briand accueille Pasteur

- Anatole France accueille Valmy élémentaire

- Les 4 Vents accueillent Conflans

- Champ des Alouettes accueille La Cerisaie

- Valmy maternelle accueille Port aux Lions

• du 29 juillet au 30 août 2019

- Briand accueille Pasteur, Anatole France et Valmy élémentaire

- Conflans accueille les 4 Vents et la Cerisaie

- Port aux Lions accueille Valmy maternelle et

Champ des Alouettes

Le Service Enfance reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Tél. 01 46 76 47 80

CHARENTON DEMAIN

Pour un cadre de vie préservé



Depuis mars 2018, notre Municipalité a multiplié les dispositifs de participation locale autour du renouvellement urbain de notre quartier Bercy. Au-delà de la concertation réglementaire, des réunions publiques, des balades urbaines, des ateliers thématiques et le travail du comité citoyen ont permis d'associer les habitants et usagers à ce grand projet.

Du 22 juin au 22 septembre 2019, les Charentonnais peuvent, de façon complémentaire, sillonner en famille le circuit permanent "Défi

Charenton Bercy". Ce parcours ludique, au sein du quartier, et interactif via l'utilisation d'un smartphone, permettra d'associer la population à travers un jeu de questions sur ce secteur.

De plus, la démarche vient d'être enclenchée pour que notre quartier Bercy fasse l'objet d'une labellisation EcoQuartier. L'obtention de ce label est une nouvelle étape pour positionner la rive sud-ouest de notre commune comme un laboratoire opérationnel de la ville durable.

A l'initiative de la Métropole du Grand Paris, une commune sur deux a accepté, depuis le 1^{er} juillet, d'instaurer une Zone à Faible Emission (ZFE) visant à interdire progressivement jusqu'en 2030 les véhicules les plus polluants dans le périmètre formé par l'A86. Notre équipe est favorable à cette disposition car nos concitoyens ne supportent plus de subir les nuisances du passage de 270 000 véhicules par jour sur l'autoroute A4.

En revanche, notre groupe a insisté pour rappeler que l'acceptation de la ZFE est liée à l'accroissement des aides de l'Etat, de la Région

et de la MGP permettant aux particuliers et aux entrepreneurs d'acquérir des véhicules propres. De plus, cette mesure doit s'accompagner d'un renforcement des transports en commun. En tout état de cause, il n'y aura aucune verbalisation jusqu'en 2021. Cette période sera marquée par de la pédagogie et de la sensibilisation pour permettre l'adhésion de tous.

Enfin, notons qu'Emmaüs Habitat et l'équipe municipale, ont présenté aux locataires, le mois dernier, un vaste programme de réhabilitation et de traitement énergétique des résidences du 103, rue du Petit Château et 16/18, rue Marius Delcher mais également du 18/24, rue de l'Archevêché. A la demande de la Ville qui octroie sa garantie financière, ce bailleur social poursuit ainsi la modernisation de son parc débuté en 2018 avec ses immeubles situés rue Victor Hugo. Chaque action compte lorsqu'il s'agit d'améliorer le cadre de vie et les logements des habitants de Charenton.

Les élus du groupe Charenton Demain



CHARENTON AVANT TOUT

Bruit de l'A4 : se passe-t-il enfin quelque chose à Charenton ?

Nous sommes en 2019 et la ville de Charenton-le-Pont vient de conclure un partenariat avec l'Etat et la métropole du Grand-Paris pour rechercher une solution technique permettant de réduire l'exposition des riverains aux nuisances sonores de l'A4. Enfin !

Bien que satisfaits par cette avancée, nous restons sidérés que ces études n'aient pas été lancées plus tôt. Voilà donc 18 ans que cette majorité politique est aux commandes de la ville et qu'il ne s'est rien passé aux abords de l'autoroute si ce n'est la réfection du bitume. Malheureusement c'est bien l'absence de volonté politique à Charenton qui fait qu'aujourd'hui notre ville est la seule à se trouver sans solution technique face au bruit, contrairement à Saint-Maurice ou Maisons-Alfort.

Il y a peu de temps, la majorité nous qualifiait encore de doux rêveurs ou d'utopistes lorsque nous parlions de couvrir l'autoroute, au moins en partie. Aujourd'hui, on peut apprendre dans les premiers rapports de l'Etat que la solution de la couverture est techniquement envisageable et qu'elle apparaît même comme la seule solution efficace pour réduire le bruit à proximité des grands immeubles, malgré son coût. Nous avons tellement hâte de voir la majorité municipale défendre désormais cette possibilité qui serait aussi une formidable opportunité de retrouver un accès aux berges de la Seine dont les Charentonnai(se)s sont privés depuis plus de 70 ans.

Loïc Rambaud, Conseiller municipal



POUR CHARENTON, L'HUMAIN ET L'ÉCOLOGIE
Dans la jungle des trottinettes

28 jours : c'est la durée de vie des trottinettes électriques en libre-service qui parsèment la chaussée, provoquant des chutes en série. Difficile, donc, de voir un progrès écologique dans ces véhicules importés pour la plupart d'Asie et équipés d'une batterie au lithium, métal quasi impossible à recycler. Lancée à 20 km/h sur les trottoirs et sur les routes, elles constituent une menace pour les piétons comme pour les utilisateurs, comme l'ont rappelé plusieurs accidents graves. Quant aux employés chargés de les déposer et de les ramasser, ils sont mal payés et en sous-effectifs. Ces engins, dits en "free floating" appartiennent à des sociétés qui n'ont qu'une stratégie : inonder les villes de trottinettes pour asphyxier la concurrence. Ce n'est pas en les taxant qu'on fera reculer ces entreprises mais en leur interdisant d'accaparer l'espace public à leur profit.

Émilie Bertrand



CHARENTON AMBITION

Deux semaines après la défaite historique des LR aux élections européennes, 72 maires et élus locaux issus de 34 départements et 12 régions venant de la droite et du centre ont franchi la ligne, ils rejoignent LREM ! Qu'en est-il de Charenton ? Cette hémorragie marque l'acte I des Municipales 2020 ! Nous avons pu assister depuis quelques années au renouvellement des visages des acteurs politiques sur le plan national. Qu'en sera-t-il sur le plan local ? Les femmes vont-elles faire exploser le score actuel de 16% de femmes maires en s'engageant massivement ? Outre le fait de savoir gérer une commune, ce qui est fortement attendu est la capacité du / de la futur(e) maire à porter des projets municipaux innovants, progressistes et porteurs de réelles améliorations de la vie quotidienne, une capacité de rassemblement; une connaissance du territoire communal et sa prise en compte du fait intercommunal.

Chantal Gratiet

SANTÉ à Charenton

PERMANENCES PHARMACIES

Dimanche 7 juillet
LA GRANDE PHARMACIE
3, place des Marseillais
Tél. 01.43.75.14.68

Dimanche 14 juillet
PHARMACIE DU PLATEAU
52, rue Gabrielle
Tél. 01.43.68.06.61.

Dimanche 21 juillet
PHARMACIE MONDOT
2, rue du Gal Leclerc
Tél. 01.43.68.03.97

Dimanche 28 juillet
PHARMACIE DES 2 COMMUNES
46, avenue de Lattre de Tassigny à St Maurice
Tél. 01.43.68.20.33.

Dimanche 4 août
PHARMACIE NUYEN QUACH
14, rue Victor Hugo
Tél. 01.43.76.62.32.

Dimanche 11 août
PHARMACIE GRAVELLE
118, rue de Paris
Tél. 01.43.68.18.32.

Jeu 15 août
LA GRANDE PHARMACIE
3, place des Marseillais
Tél. 01.43.75.14.68

Dimanche 18 août
PHARMACIE DU MARCHÉ
68 bis, rue de Paris
Tél. 01.43.68.00.38

Dimanche 25 août
PHARMACIE CENTRALE
54, rue de Paris
Tél. 01.43.68.01.41.

Dimanche 1^{er} septembre
PHARMACIE BERCY 2
10, place de l'Europe
Tél. 01.49.77.56.56.

Naissances

Avec nos plus vives félicitations

Rose JOURNAULT • Noah LELIEVRE
• Mathilde DUONG • Noham SADKI •
Charlize QUESSE • Daphné SULTAN •
Robin FOULON • Hugo SIOUNATH •

Mariages

Avec tous nos vœux de bonheur

Jie FENG et Damien GOYENVILLE
• Pearl MINOS et Julien AREKIAN
• Karen TRANSE et David HING •
Angela CHICUÉ et Nicolas MARCINIAC
• Héloïse WAGNER et Stéphane
BOURBON • Jasmine ALMORADIE
et Nicolas MOUSSION • Hannane
BOUROUIYASSE et Tarik AFELLOUS •

DENISE ET ANDRÉ GARNIER

Noces de platine



Le 8 juin dernier, le Maire, Hervé Gicquel, a présidé à une cérémonie comme on en organise peu : les 70 ans de mariage de Denise et André Garnier.
Leur première rencontre remonte à 1934 et trouve son origine dans un conflit autour d'une voiture à pédales ! 15 ans plus tard, ils se disent "Oui" pour la vie. Entourés de Françoise et Philippe, leurs deux enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, ces deux férus d'histoire membres de la Société d'histoire et d'Archéologie de Charenton-Saint Maurice ont renouvelé leurs vœux. Ce parcours, passé en s'appuyant l'un sur l'autre, face aux joies, aux peines, aux interrogations diverses, et sans jamais quitter le navire touché. C'est pourquoi *Charenton magazine* tenait à leur adresser toutes ses félicitations.

Décès

Avec nos sincères condoléances

Claude RATTIER • Claudine RICHARD épouse
PINCÉ • Claude RAFFET

Recensement

Vous venez d'avoir 16 ans, venez-vous faire recenser.

- Les jeunes garçons et filles nés en juin 2003 : de juin 2019 à septembre 2019
- Ceux nés en juillet 2003 : de juillet 2019 à octobre 2019
- Ceux nés en août 2003 : d'août 2019 à novembre 2019.

Si vous veniez avant votre date anniversaire, nous ne pourrions pas enregistrer votre demande. Par contre, ceux qui ne se sont pas encore fait recenser et qui ont moins de 25 ans doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

Pièces à fournir

- carte nationale d'identité,
 - livret de famille des parents,
 - décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française ou né(e) à l'étranger,
 - carte d'identité d'un des 2 parents dans le cas où le jeune est né en France et que ses 2 parents sont nés à l'étranger.
- Cette démarche est obligatoire. Elle vous permettra par ailleurs d'obtenir une attestation indispensable pour présenter tous les examens (baccalauréat, permis de conduire, etc...).

Horaires Affaires civiles

Ouvert du lundi au vendredi au 16, rue de Sully, de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15 et le samedi matin au 7, rue Gabriel Péri de 9h à 12h15.

Attention : les samedis 20 et 27 juillet ainsi que 3, 10 et 17 août, le service sera fermé.

 Version audio du *Charenton magazine* sur www.charenton.fr

DIMANCHE 8 SEPTEMBRE 2019

FORUM DES ASSOCIATIONS



2019, année de la solidarité

9h30/17h Marché du Centre

Renseignements **01 46 76 46 76**

Entrée libre